

1998-2013



15 ANS!

Clos de l'Olivier a.s.b.l

CENTRE DE REVALIDATION DE LA FAUNE SAUVAGE
AGRÉÉ PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS

Rue du Bourrelrier 21 - B-7050 Masnuy-St-Jean
www.closdelolivier.be - mail@closdelolivier.be

Tél.: 065/235975 - Gsm: 0475/67.55.37

BE17 1030 2051 0821 BIC NICABEBB

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR



IDENTIFICATION: La pie-grièche écorcheur est un oiseau de la taille d'un merle (17 cm) dont le mâle est facilement identifiable par le large bandeau noir qui traverse l'œil et un bec légèrement crochu. En vol, les couleurs noires et blanches de la queue sont bien visibles.

RÉPARTITION EN WALLONIE: La pie-grièche écorcheur se reproduit principalement dans les zones agricoles de Fagne Famenne et en région jurassique. On l'observe aussi un peu en Ardenne et plus exceptionnellement en condroz.

STATUT DE L'ESPÈCE: La pie-grièche écorcheur est en déclin dans la plupart des pays d'Europe occidentale. La population wallonne compte encore 2000 couples ce qui représente une fraction non négligeable de la population européenne.

UNE ESPÈCE MIGRATRICE: La pie-grièche écorcheur est une espèce migratrice qui ne séjourne que 4 mois/an en Belgique. Elle revient début mai de ces quartiers d'hiver en Afrique noire et nous quitte déjà fin août.

LA PRAIRIE EST SON HABITAT DE PRÉDILECTION: La prairie constitue son cadre de vie, elle a besoin de haies ou buissons environnants pour installer son nid.

Elle capture de gros insectes dans les pâtures, en conséquence les prairies à foin riches en insectes (bourdon, sauterelles, coléoptères) sont particulièrement recherchées.

Elle chasse à l'affût à partir de postes privilégiés comme les piquets de clôtures. On l'observe aussi souvent posée au sommet des haies.

MENACES POUR L'ESPÈCE: La principale menace est la dégradation de son habitat, elle a besoin d'un réseau de haie encore bien structuré.

La régression des superficies d'herbe destinées à la production de foin limite l'offre de son habitat de prédilection.

OBJECTIFS DE GESTION NATURA 2000:

- Maintenir le caractère ouvert des milieux concernés (recouvrement arboré < 30 %)
- Maintenir le réseau des haies existantes et en assurer l'entretien
- Encourager la fenaison des prairies concernées
- Encourager une fertilisation organique à base de fumier ou compost, favorables aux insectes